



SYNDICAT MIXTE DES RÉSEAUX
D'ÉNERGIE CALORIFIQUE

Chauffer durable et solidaire



La délégation de service public

.....

2021

COMpte RENDU
D'ACTIVITÉ SIMPLIFIÉ



2021

Ce compte rendu présente

le bilan d'activité de la délégation de service public de production et distribution de chaleur du SMIREC.

En 2021, le SMIREC a confirmé ses engagements visant à assurer la fourniture d'une énergie comportant plus de **50% d'énergies renouvelables (ENR)**.

La fin de l'année 2021 a été marquée par une augmentation exceptionnelle des prix de marché de l'énergie liée à des facteurs techniques et géopolitiques. Si nos abonnés sont relativement préservés par rapport à des utilisateurs d'autres modes de chauffage, grâce notamment à une mixité tarifaire comportant majoritairement des énergies renouvelables, le SMIREC, en lien avec les associations de collectivités s'est toutefois fortement mobilisé pour obtenir l'extension du bouclier tarifaire aux usagers des réseaux de chaleur.

Le SMIREC a poursuivi sa dynamique de développement des énergies renouvelables avec l'entrée en phase travaux de projets emblématiques pour le territoire : la création d'un réseau chaud/froid sur le quartier Pleyel et l'extension vers Aubervilliers. Une nouvelle source d'ENR complètera bientôt notre mixité énergétique : la géothermie profonde, grâce aux travaux qui seront lancés prochainement.

Laurent Monnet, président du Smirec



Les chiffres clés du réseau

165 °C
Température maximale de service

60 000
équivalents logements

70,4 KM
de longueur du réseau

536
SOUS-STATIONS

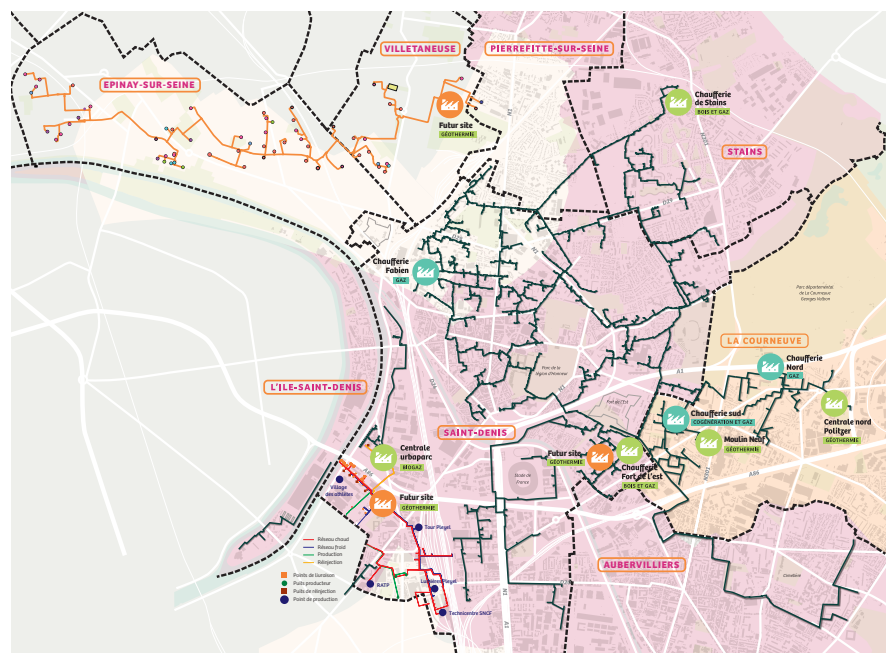
FLUIDE CALOPORTEUR :
eau surchauffée et eau chaude

Taux d'ENR
53,7%

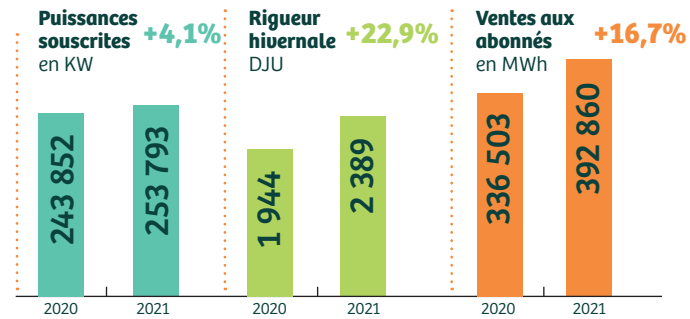
12 PUISSANCE EN MW

■ CHAUFFERIE BOIS
■ CHAUFFERIE GAZ

Les sites de production du réseau



Évolution des puissances souscrites et des ventes de chaleur

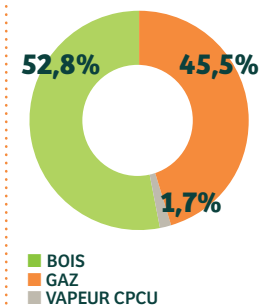


La rigueur climatique (mesurée en Degrés-Jours Unifiés) correspond à l'écart entre la température extérieure moyenne journalière et la température de référence de 18°C. Par exemple, si la température moyenne enregistrée le 10 février est de 6°C, la rigueur climatique de cette journée sera de 12 DJU. La somme des DJU sur toute la période de chauffage permet d'évaluer si l'hiver a été froid (rigueur élevée) ou non. En 2021, la rigueur climatique a augmenté de 22,9%. Les puissances souscrites ont augmenté de 4,1% soit plus de 9,9MW grâce aux différents raccordements réalisés en 2021. La forte augmentation des ventes de chaleur (+16,7%) est liée à la hausse de la rigueur climatique (+16,2%) conjuguée aux nouveaux développements.

Mix énergétique

Le réseau est alimenté par différentes sources d'énergie. Le mix énergétique permet de représenter la part de chacune d'elles dans la production de la chaleur et notamment la part de la biomasse (énergie renouvelable). En 2021, la production de chaleur renouvelable est assurée à hauteur de 52,84% par les centrales biomasses de Saint-Denis et de Stains. Les consommations d'énergie sont en forte hausse (+16%) en lien avec la rigueur climatique et la hausse des ventes. Cette année la production est majoritairement assurée par les centrales biomasses. La part des énergies renouvelables dans la consommation totale de combustibles passe de 51% à 53,7%.

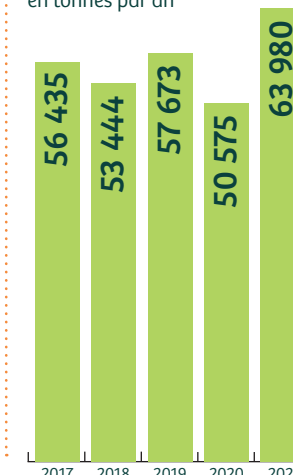
Mixité énergétique en 2021 (consommation MWh 2021 PCI)



Environnement

Les émissions de CO2 des centrales utilisant du gaz sont globalement stables par rapport à 2020 grâce à l'amélioration de la production ENR malgré une production d'énergie importante pendant cette année froide. Les tonnes de CO2 évitées ont beaucoup augmenté depuis 2015 grâce à la mise en service de la nouvelle chaufferie bois à partir de fin 2016 : grâce aux chaudières biomasse, ce sont 63 980 tonnes de CO2 qui ne sont pas émises dans l'atmosphère par rapport à un chauffage 100% gaz (c'est l'équivalent de la circulation de 27 000 voitures par an).

Emissions de CO2 évitées en tonnes par an



Travaux de développement et de modernisation

En 2021, de nombreux travaux d'extension et de raccordements de nouveaux programmes ont été réalisés par le délégataire représentant +9653 kW de puissance souscrite : à L'Île-Saint-Denis, la résidence Lil'Phare de l'éco-quartier et à Saint-Denis (quartier Saint-Rémy, Pierre Sépard, immeubles Le Boost et Gaspard etc.). À Aubervilliers, les premières sous-stations sont raccordées depuis novembre 2021 au nouveau réseau construit par le SMIREC, qui alimente 1 200 logements de l'OPH Aubervilliers.



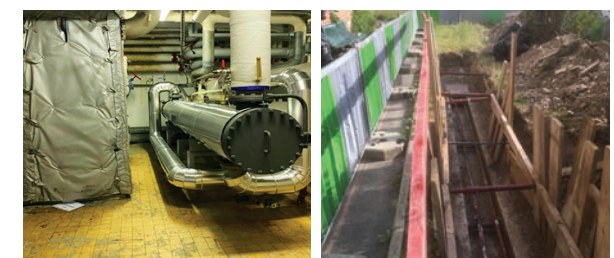
Aubervilliers, rue du Commandant L'Herminier

Sur le quartier Pleyel, 11 puits ont été forés à 70 mètres de profondeur pour l'alimentation future en chaud et froid des bâtiments. Les premiers réseaux géothermiques ont été posés.



Quartier Pleyel

Les travaux concernent aussi l'entretien et la modernisation des installations : sous-stations d'échange dans les immeubles, tronçons du réseau, et centrales de production.



Travaux en sous-station

Renouvellement des réseaux

Les dépenses d'entretien représentent environ 1 600 000 € en 2021, dont un tiers est consacré à la rénovation des sous-stations, un tiers aux réseaux de distribution et un tiers à l'entretien des centrales de production.



Dépenses et recettes

DÉPENSES

Energie consommée
21 936 005 €

Exploitation et travaux d'entretien
5 792 463 €

Autres charges
4 701 848 €

RECETTES

Recettes du R1
20 679 910 €

Recettes du R2
12 920 104 €

Les charges de l'exploitation courante (ensemble des charges opérationnelles et financières) ont augmenté en 2021.

À noter que :

- Les charges d'achat d'énergie augmentent de façon importante. Ceci est lié d'une part, à une forte évolution (+16%) des consommations liées à la rigueur climatique et aux nouveaux développements et, d'autre part, à la forte hausse du coût du combustible et notamment du prix de la molécule de gaz fin 2021.
- Les autres charges (conduite et entretien, gros entretien et renouvellement, frais généraux...) sont globalement stables.



Le prix moyen de la chaleur en 2021

La valeur moyenne du terme R1 en €/HT/MWh est en hausse (+16,4%) suite à la forte augmentation des prix de marché du gaz à partir d'octobre 2021. Cette hausse sera partiellement compensée pour les logements en 2022 par application du décret relatif au bouclier tarifaire. Grâce à un mix énergétique constitué de façon majoritaire par des énergies renouvelables dont le coût est stable et peu élevé, les abonnés du réseau de chaleur subissent moins les fluctuations du prix du gaz. Ils bénéficient de la TVA au taux réduit de 5,5% sur l'ensemble de la facture y compris sur la part proportionnelle R1.

